



locataire en surendettement

Par **plasti**, le **01/10/2011** à **17:33**

mon ancien locataire nous doit la somme de 14 mois de loyer après son expulsion et le montage d'un dossier de sur endettement par celui ci. comment faire pour récupérer la somme due.

le dossier a été accepter.mais cela fait 2 mois que nous n'avons plus de nouvelle malgré mes relance à la banque de France

Par **Christophe MORHAN**, le **01/10/2011** à **19:43**

Si le dossier a été déclaré recevable, vous n'avez malheureusement plus qu'à attendre que la commission de surendettement se manifeste auprès de vous.

elle a 3 mois.

<http://vosdroits.service-public.fr/F2900.xhtml#N100FE>

l'essentiel est d'avoir récupérer votre logement. Prenez désormais le maximum de garanties.